

L'informatique appliquée au RGPD

Version du
17 juillet 2020

Objectifs généraux de la formation

- Permettre aux DPO, futurs DPO et à leurs collaborateurs de disposer des bases techniques nécessaires dans leur mission et de dialoguer avec les informaticiens et RSSI
- Cette journée permet également aux informaticiens et RSSI de comprendre en pratique comment « interagir » avec les DPO et participer à la conformité

Public

- Personnes destinées à exercer la fonction de DPO ou, dans l'organisme, avoir un rôle de conseil/référent sur les problématiques liées aux données à caractère personnel
- Personnes accompagnant le DPO dans ses missions (relais)

Moyens et méthode pédagogiques

- Cours magistral avec participation des apprenants
- QCM d'évaluation
- Apports théoriques (RGPD, loi, décret)
- Apports documentaires
- Supports de formation
- Cas concrets, exemples pratiques

Évaluation et sanction de la formation

- QCM en fin de journée
- Évaluation de satisfaction via un questionnaire
- Remise d'une attestation de formation

Prérequis

Aucun. Cependant, afin d'exercer le métier de DPO, l'apprenant devra également suivre une formation dédiée en présentiel (<https://www.anaxia-conseil.fr/formation-presentiel.html>) ou e-learning (<https://www.anaxia-conseil.fr/formation-elearning.html>).

Durée • Tarif

1 journée de 7 heures
Tarif : nous consulter

Lieu

PARIS • La salle sera déterminée en fonction des dates et du nombre de participants.
Elle sera communiquée avec la convocation.



Nous sélectionnons uniquement des salles accessibles aux personnes à mobilité réduite

Modalités

Contact et inscriptions : formation@anaxia-conseil.fr • 06 33 15 81 83

L'informatique appliquée au RGPD

Version du
17 juillet 2020

Programme et objectifs

Introduction

Quelques notions d'architecture informatique

Sécurité périmétrique vs. Sécurité en profondeur

Protéger les actifs de valeur grâce au chiffrement

Cookie et Fingerprinting

Anonymisation versus Pseudonymisation

Sécurisation du Cloud Computing

Repas

Sécurisation du Big Data

Vulnérabilité, menaces et défense • Sécurité logique

Traçabilité

Sécurité (et conformité) des sites Web

Quelle méthode de développement des projets ?

Synergie entre DPO et informaticiens, entre DPO et RSSI

Analyses d'impact sur la Protection des Données

Violations de données

Retour sur objectifs

Évaluation finale (QCM) • Correction commentée

Intervenant

BRUNO RASLE

- Expert RGPD certifié IAPP CIPP/E
- Chargé de cours Mastère Spécialisé « Informatique et Libertés »
- Spécialiste de la Sécurisation/protection des données
- Coauteur :
 - Halte au Spam (Eyrolles, 2003)
 - Correspondant Informatique et Libertés : bien plus qu'un métier (AFCDP, 2015)
 - Droit à l'oubli (Larcier, 2015)
 - Se préparer au RGPD (Éditions législatives, 2017)
- Depuis 2013 : Chef de projet Informatique et Libertés au sein de la Caisse nationale de l'une des branches de la sécurité sociale (36 millions de personnes concernées) puis DPO à partir de 2020
- Depuis 2005 : Expert « Informatique et Libertés »
 - Membre du Groupe de contact avec la CNIL sur l'avenir du métier de DPO
 - Membre du Comité de Pilotage du Mastère Spécialisé en Management et Protection des Données à Caractère Personnel (ISEP) • Chargé de cours • Tuteur de thèses professionnelles
 - Créateur de la formation « Kit de survie Technique pour Juristes, Avocats et DPO »
 - Créateur et animateur de plusieurs groupes de Travail : Préparation à un contrôle sur place de la CNIL • Cybersurveillance • Conformité des RSE • Notification des violations de données
 - Organisateur de l'Université des CIL/DPO jusque 2020
 - Co-auteur du code de déontologie du DPO et de la version annoté, commentée et indexée du RGPD
 - Auteur des propositions de l'AFCDP adressées au G29 concernant les lignes directrices (RGPD)
 - Community Manager d'AGORA AFCDP (> de 2.000 utilisateurs), réseau social privé de l'association
 - Board Member de CEDPO (Confédération européenne des associations de professionnels de la protection de la vie privée) et partenaire de l'IAPP (International Association of Privacy Professionals)
 - Nombreuses publications et articles
 - Rédacteur de la lettre de veille « L'Actualité des données personnelles »
 - Interventions en conférence

